Union européenne - Amérique latine : actualité et perspectives du renforcement du partenariat 1996-2000

1995/2270(COS) - 16/01/1997 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

En adoptant le rapport de M. Jan-Willem BERTENS, le Parlement européen soutient la communication de la Commission européenne sur le renforcement du partenariat entre l'Union européenne et l'Amérique latine, mais estime que les propositions de la Commission sont "vagues et peu novatrices". Celle-ci manquent de "perspectives globales" et ne relèvent pas d'une PESC efficace. Notamment, en ce qui concerne la PESC et le dialogue politique, le Parlement plaide pour un nouveau "dialogue transatlantique" d'envergure en demandant au Conseil et à la Commission d'établir un programme d'action global précis et doté de crédits budgétaires suffisants. Demandant que l'Amérique latine soit considérée comme une zone géographique prioritaire pour l'Union, il propose que ce nouveau dialogue s'appuie sur un cadre ministériel de haut niveau à l'instar de ce qui existe déjà dans le cadre du Dialogue de San José. Paix, démocratie et respect des droits de l'homme en Amérique latine demeurent les vecteurs de toute action de l'Union dans cette zone. Mais il faut aller plus loin et impliquer la "société civile" en la faisant participer à la mise en oeuvre de cette coopération par la création de fora consultatifs. Autant d'éléments qui contribueront à combattre la pauvreté et les inégalités sociales qui risquent de provoquer de fortes explosions sociales. En ce qui concerne le commerce et l'intégration, il insiste fortement pour que la Commission inclue dans son programme d'action, une conception globale des relations contractuelles entre l'UE et cette région. Il soutient notamment la réalisation de progrès dans les secteurs du libre-échange et de l'intégration et demande que les futurs accords de coopération économique s'accompagnent de protocoles financiers comportant une augmentation plus substantielle des ressources et impliquant une ouverture négociée et réciproque des marchés, sans distinction. A cet égard, il demande à la Commission de présenter, avant l'adoption des nouvelles perspectives financières de l'an 2000, un rapport évaluant les crédits budgétaires et les prêts nécessaires pour garantir un soutien adéquat au partenariat UE-Amérique latine. Parallèlement, il demande un rapport annuel sur les progrès effectués dans l'élimination des obstacles aux échanges entre ces 2 parties. En ce qui concerne spécifiquement la coopération, le PE estime que la dotation budgétaire 1996-2000 est insuffisante et demande à la Commission d'utiliser les fonds disponibles en accordant la priorité aux pays les plus pauvres. Tout en défendant les priorités et les thèmes retenus par la Commission dans sa communication, il souligne plus particulièrement l'importance de la lutte contre la drogue, véritable gangrène de ces pays, et demande un plus gros effort de la Communauté dans ce domaine. Par ailleurs, il souligne combien le "décolage" de ces pays est intimement lié au fardeau de leurs dettes. C'est pourquoi, il demande au Conseil d'envisager la possibilité d'appliquer des formules novatrices destinées à les réduire (conversion en projets d'environnement, de formation professionnelle, allègement fiscal...). Enfin, en matière de coopération dans le domaine de la sécurité et de la défense, il demande à la fois à la Commission, au Conseil et aux Etats membres d'accroître leur coopération et leurdialogue en vue d'instaurer un climat de confiance mutuelle (notamment en matière de contrôle des armements). Il encourage tout particulièrement la signature d'accords de coopération dans ce domaine entre les différentes organisations dont les pays de l'Union et de l'Amérique latine sont membres.